

FRANCE

Grand oral du bac : gare aux biais sociaux

Pour la spécialiste de l'éducation Annabelle Allouch*, le futur grand oral du bac est une bonne initiative. A condition d'y mettre les moyens : il pourrait sinon accentuer encore un peu plus les inégalités.

Propos recueillis par Amandine Hirou

L'Express Le ministre Jean-Michel Blanquer a annoncé la création d'un grand oral au bac.

Quel est le but poursuivi ?

Annabelle Allouch Cet oral, dit « de maturité », sera préparé en amont, dès la classe de première, et portera sur un sujet choisi par l'élève ou, en tout cas, en phase avec ses champs d'intérêt. Cette nouvelle épreuve viendra valider sa capacité à mener un projet qui lui est propre et son aptitude à « le vendre » face à un jury. En cela, elle colle tout à fait avec la philosophie générale de ce nouveau bac, qui promet une individualisation des parcours et de la formation. Les compétences recherchées répondent également aux besoins du marché du travail et de l'économie. Aujourd'hui, on attend du futur salarié non seulement qu'il soit apte à s'exprimer correctement en public, mais aussi qu'il soit capable de mener à bien une réalisation personnelle. Cette lecture économique de l'éducation est clairement un choix politique.

L'Express Les enseignants sont-ils aujourd'hui suffisamment formés et préparés à transmettre ces compétences orales ?

A. A. C'est une première grande



Politique L'oral « de maturité » colle à une lecture économique de l'éducation, relève Annabelle Allouch.

S. BOURNEAU/RADIO FRANCE/MAXPPP

question qui se pose. A la différence du modèle anglo-saxon, le système éducatif français ne met pas vraiment en avant la parole de l'élève. Que ce soit en primaire, au collège ou au lycée, celui qui transmet le savoir est le maître. On a traditionnellement tendance à privilégier le cours magistral, où l'élève est en position d'écoute, plutôt que les interactions entre les élèves et les professeurs. Même si, çà et là, des pédagogies alternatives ou inversées se mettent en place, cette organisation figée reste la norme. Sans oublier le nombre très élevé d'élèves par classe qui ne facilite pas non plus la prise de parole. C'est donc toute

cette organisation qu'il faut revoir. Il convient également de former les enseignants aux techniques oratoires, qu'ils ne peuvent improviser, puis de prévoir des heures spécifiques qui seront dédiées à leur apprentissage dans l'emploi du temps scolaire.

L'Express Au risque, sinon, de privilégier les élèves des milieux favorisés ?

A. A. Les études réalisées en sociologie de l'éducation soulignent à quel point les compétences orales sont inégalement distribuées dans la population. Plus la culture familiale est proche de la culture scolaire, plus l'élève a de facilité à s'exprimer avec les bons codes. Si l'on veut que ce projet de grand oral soit véritablement républicain, il est primordial d'y consacrer les moyens nécessaires. Il faut aider l'école à transmettre de la manière la plus large possible cette capacité à s'exprimer. Enfin, même si elle est moins souvent évoquée, il existe également une forme d'inégalité de genre dans le domaine de la prise de parole.

L'Express Vous voulez dire que les filles et les garçons ne sont pas logés à la même enseigne sur ce terrain-là ?



Pédagogie « On a tendance à privilégier le cours magistral plutôt que les interactions. »

J.-B. QUENTIN/PHOTOPOR/LE PARISIEN/MAXPPP

A. A. Les filles auraient tendance à se conformer à des normes méritocratiques qui passent par l'écrit et à se mettre plus naturellement en retrait dans la prise de parole. On apprend aux filles à être bien sages, dociles, à lever la main avant de s'exprimer. Alors que les garçons sont encouragés à cultiver un côté plus rentre-dedans et fonceur. Mais ce que l'on constate à l'école n'est que l'émanation de ce qui se passe dans la société et dans l'espace public en général. Preuve en est dans les médias, où la parole est encore majoritairement masculine. D'où l'importance de rechercher et d'encourager l'intervention de femmes, surtout en tant qu'expertes et pas seulement en tant que témoins, dans des reportages ou des documentaires.

L'Express Certains spécialistes défendent la thèse inverse et estiment que l'oralité irait dans le sens d'une plus grande équité sociale. Que veulent-ils dire par là ?

A. A. Oui, c'est vrai : il y a des enfants issus des classes défavorisées qui s'en sortent très bien à l'oral. C'est d'ailleurs l'argument avancé par Pierre Mathiot, chargé de l'élaboration du projet de réforme du bac. Avant, il était directeur de l'Institut d'études politiques de Lille. Or Sciences po, par

l'intermédiaire de son ancien président Richard Descoings, avait fait figure de pionnier, il y a quelques années, en mettant en œuvre un programme d'ouverture sociale fondé justement sur l'oral. L'idée étant que les candidats issus de milieux moins favorisés auraient plus de facilité à s'exprimer par le biais de l'oral que par celui de l'écrit et que cette épreuve serait donc moins discriminante pour eux. Cela symbolisait également une volonté de « sortir du moule » et de recruter des élèves aux parcours différents ou atypiques pour avoir des promotions plus diversifiées.

L'Express Ses détracteurs estiment que l'un des écueils de cette épreuve orale serait la subjectivité. Qu'en pensez-vous ?

A. A. L'oral, avec la rupture de l'anonymat, induit forcément une certaine forme de subjectivité. L'évaluateur, même parfois malgré lui, aura tendance à valoriser le savoir-être, les capacités à s'exprimer mais aussi,

éventuellement, la tenue, le caractère plus ou moins agréable de l'échange avec l'élève. En Angleterre, et notamment à l'université d'Oxford, que je connais bien, on est d'ailleurs en train d'opérer un mouvement inverse à celui de la France : après avoir loué l'oral, on prend désormais en compte le fait qu'il induirait pas mal de biais sociaux, et on essaie de mieux l'encadrer en imposant aux examinateurs des barèmes et des critères extrêmement stricts. Mais il est important de rappeler que vous retrouvez aussi cette subjectivité à l'écrit. Dans le cas d'une dissertation, par exemple, les examinateurs n'ont pas tous les mêmes critères. Et ils n'évalueront pas forcément de la même façon la première copie du paquet et la dernière.

L'Express Au total, si l'on se base sur les études scientifiques, quelle est l'épreuve la plus égalitaire entre l'écrit et l'oral ?

A. A. Les études actuelles ne nous permettent pas de répondre précisément à cette question. A mon sens, ce projet de grand oral me paraît partir d'une bonne intention. Le risque est de voir se développer un marché parallèle, comme c'est déjà le cas avec le système de Parcoursup : certaines entreprises proposent du coaching spécialisé aux familles pour les aider dans le choix des filières demandées après le bac. Dans le cas de la préparation à l'oral, les cours privés payants vont forcément se multiplier, des professeurs de théâtre ou de diction vont s'emparer de ce marché fructueux. Voilà pourquoi l'école doit se donner les moyens de préparer elle-même tous les élèves. Et le plus tôt possible, dès l'école primaire, pour que la prise de parole ne soit plus vécue comme quelque chose d'inhibant mais devienne un automatisme. ■

* Chercheuse à Sciences po, maître de conférences en sociologie à l'université de Picardie-Jules Verne et auteure de La Société du concours. L'empire des classements scolaires (Seuil).

En Angleterre, on est en train d'opérer un mouvement inverse à celui de la France